



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada
**Comité national sur les équivalences des
diplômes de droit (CNE)**

Plan de cours

Entreprises à but lucratif

(Révisé en janvier 2019)

**Les candidats doivent prendre note que le plan de cours
pourra être mis à jour de temps à autre sans préavis.**

**Il revient aux candidats de s'assurer d'avoir en main le
plan de cours le plus récent.**



Entreprises à but lucratif

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

EXIGENCES DE BASE :

Pour réussir cet examen, les élèves devront démontrer qu'ils se sont familiarisés avec les trois formes les plus courantes d'organisations utilisées pour exercer des activités commerciales : l'entreprise individuelle, la société en nom collectif et la société par actions. Les étudiants doivent être en mesure d'expliquer la nature des intérêts en jeu dans une entreprise commerciale, dont notamment ceux des propriétaires, des gestionnaires, des employés, des créanciers et du public; et la façon dont la loi régissant les entreprises individuelles, les sociétés en nom collectif et les sociétés par actions rapproche les intérêts de ces parties prenantes. En particulier, l'examen portera sur la société par actions et les droits et responsabilités de ses trois groupes de parties prenantes : actionnaires, administrateurs et dirigeants.

LECTURES OBLIGATOIRES :

P. Puri, A. I. Anand, E. M. Iacobucci, I. B. Lee, J. G. MacIntosh, Cases, Materials and Notes on Partnerships and Canadian Business Corporations, 6th ed. (Toronto: Carswell, 2016) (ci-après appelé « recueil »)*

J. A. VanDuzer, The Law of Partnerships and Corporations 4e ed. (Toronto: Irwin Law, 2018) (ci-après appelé « VanDuzer »)*

Consolidated Canada Business Corporations Act and Regulations (Toronto: Carswell, dernière édition)(ci-après appelé « **CBCA** »)

Consolidated Ontario Business Corporations Act, Related Statutes and Regulations (Toronto: Carswell, dernière édition)[comprend la Loi sur les sociétés en nom collectif] (ci-après appelé « **OBCA** »)**

*** Veuillez noter que la législation sur les sociétés par actions et les sociétés en nom collectif a été modifiée à certains égards depuis la publication du recueil et de VanDuzer. Les élèves doivent examiner les dispositions pertinentes actuelles des lois pour chaque section du cours. Si une loi a été modifiée, les dispositions de la loi modifiée ont préséance sur toute description de la loi dans le recueil ou dans VanDuzer qui n'est pas cohérent avec la modification.**

****Les étudiants qui passent cet examen pour être qualifiés dans les provinces autres que l'Ontario doivent se rapporter aux dispositions correspondantes de la législation provinciale locale lorsque des dispositions de la législation de l'Ontario sont citées. Une table de concordance indiquant les dispositions de chaque loi provinciale sur les sociétés qui correspond aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés* est fournie dans l'ouvrage *Consolidated Canada Business Corporations Act and Regulations*.**



AUTRES RESSOURCES :

W. Gray, *CANADA BUSINESS CORPORATIONS ACT* (Toronto: Carswell, 1re édition en 1994, maintenant à feuilles mobiles)

W. Gray & C.W. Halladay, *GUIDE TO CBCA REFORM: ANALYSIS AND PRECEDENTS* (Toronto: Carswell, 2003)

C. C. Nicholls, *CORPORATE LAW* (Toronto, Emond Montgomery, 2005)

B. Welling, *CORPORATE LAW IN CANADA*, 3rd ed. (Toronto: Carswell, 2006)

K. P. McGuinness, *THE LAW AND PRACTICE OF CANADIAN BUSINESS CORPORATIONS*, 2d ed. (Toronto: Butterworths, 2007)



I - INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'une entreprise?

Principaux types d'entreprises à but lucratif

Entreprises individuelles
Sociétés en nom collectif
Sociétés par actions
Autres modes d'exploitation une entreprise

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 1-4
VanDuzer pp. 1-25

II - SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF

(a) Qu'est-ce qu'une société en nom collectif?

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 4-30
VanDuzer pp. 28-51

Lectures obligatoires :

Loi sur les sociétés en nom collectif,
L.R.O. 1990, chap. P.5 (ci-après appelé
« P.A. » pour signifier « Partnership
Act »), art. 1-5, 45
Loi sur les noms commerciaux, L.R.O.
1990, chap. B.17, art. 1, 2, 6 7, 10

(b) Comment est-ce qu'une société en nom collectif exploite une entreprise?

(i) Relations entre les associés

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 39-41
VanDuzer pp. 51-57
P.A. art. 20-31

Références à la Loi :

(ii) Relations avec des tiers

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 41-43
VanDuzer pp. 57-70
P.A. art. 6-19

Références à la Loi :

(c) Dissolution de la société en nom collectif

Lectures obligatoires :

VanDuzer pp. 70-72

Références à la Loi :

P.A. art. 26, 32-44



(d) Accords de partenariat

Lectures obligatoires : VanDuzer pp. 73-81

(e) Autres relations

(i) Coentreprises

Lectures obligatoires : Recueil pp. 57-58
VanDuzer pp. 81-84
Références à la Loi : P.A. art. 2, 3, 32(b)

(ii) Sociétés en commandite

Lectures obligatoires : Recueil pp. 43-54
VanDuzer pp. 84-92
Références à la Loi : *Loi sur les sociétés en commandite*,
L.R.O. 1990, chap. L.16, art. 2-18, 21, 22,
24-6, 33

(iii) Sociétés à responsabilité limitée

Lectures obligatoires : Recueil pp. 44-56
VanDuzer pp. 67-70
Références à la Loi : P.A. art. 10, 44.1- 44.4

III – SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

(a) Introduction

(i) En général

Lectures obligatoires : VanDuzer pp. 96-105

(ii) Questions concernant la constitution :

Division des pouvoirs
La charte

Lectures obligatoires : Recueil pp. 68-69
VanDuzer pp. 106-120



(iii) Processus de constitution

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 121-124
Références à la Loi :	CBCA art. 5-9, 15, 19(2), 20, 21, 106(1) Formules 1, 2 OBCA art. 4-7, 15, 140, 145, 146 Formules 1, 2

(iv) Fonction du droit des sociétés

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 124-134
-------------------------	----------------------

(v) Le fonctionnement du droit des sociétés : règles applicables aux sociétés d'échelles diverses

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 134-138
-------------------------	----------------------

(vi) Droit des sociétés et droit des valeurs mobilières

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 512-523
-------------------------	----------------------

(b) Nature de la société par actions

(i) Existence séparée et responsabilité limitée

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 67-78, 80-90 VanDuzer pp. 138-142, 153-155
Références à la Loi :	CBCA art. 6, 10, 15, 45(1) OBCA art. 5, 10, 15, 92(1)

(ii) Méconnaissance de la personne juridique de l'entreprise

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 102-130, 134-142, 147-151 VanDuzer pp. 142-153
Références à la Loi :	CBCA art. 45(1) OBCA art. 92(1)



(c) Incorporation

(i) Facteurs à considérer et processus

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 167-168, 171-177

VanDuzer pp. 159-160, 177-200

Références à la Loi :

CBCA art. 2(1) (définition de « société ayant fait appel au public »), 2(6), 2(7), 5-9, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 28, 45, 49(8)-(11), 102(2), 103-106, 109, 113-115, 126, 130, 132, 139, 140, 141, 149, 155, 160, 162, 163, 171, 173(1)(b), 174(1), 187, 188, 250, 251, 254, 263

Formes 1, 2, 22

CBCA Reg. art. 2, Schedule 5

OBCA art. 1(1) (définition de « société faisant appel au public »), 1(6), 4-7, 14-17, 26, 42, 54, 56(8), 92(1), 93, 101, 103, 104, 111, 115-119, 122, 126, 127, 129, 138, 139, 140, 141, 143-146, 148, 149, 153, 154, 156, 158, 160, 168, 180, 181, 256-258, 263

Formes 1, 2

Loi sur les noms commerciaux, art. 2(1), (6), 7

Loi sur les renseignements exigés des personnes morales, L.R.O. 1990, chap. C.39, art. 1-4, 13, 14, 18

(ii) Noms d'entreprise

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 177-178

VanDuzer pp. 161-177

Références à la Loi :

CBCA art. 6(1)(a), 10-13

CBCA Reg. art. 17-32

OBCA art. 8-12;

OBCA Reg. art.1-22

Loi sur les noms commerciaux, art. 6

(iii) Contrats antérieurs à la constitution

Lectures obligatoires :

Recueil pp. 187-187, 196-204

VanDuzer pp. 200-208

Références à la Loi :

CBCA art. 14

OBCA art. 21



(d) La société en action

(i) Responsabilité de la société à l'égard de crimes et de délits civils

Lectures obligatoires : Recueil pp. 152-165
VanDuzer pp. 211-227

Références à la Loi : AUCUNE

(ii) Mandat corporatif (responsabilité de la société partie à un contrat)

Lectures obligatoires : Recueil pp. 246-253
VanDuzer pp. 227-243

Références à la Loi : **CBCA** art. 16-8
OBCA art. 17-9

(e) Actions et actionnaires

(i) Introduction aux actions

Lectures obligatoires : Recueil pp. 585-605
VanDuzer pp. 247-250

Références à la Loi : **CBCA** art. 20, 21, 24, 48, 49, 50, 140, 257
OBCA art. 22, 53-57, 102, 140-144, 266

(ii) Caractéristiques des actions

A. Générales

Lectures obligatoires : VanDuzer pp. 251-267

Références à la Loi : **CBCA** art. 24, 42, 43, 107, 115, 118, 134,
176, 183(4), 188(4), 189(7), 211(3), 241
OBCA art. 22, 38, 95, 120, 127, 130, 170,
176(3), 181(3), 184(5), (6), 193(1), 248

B. Sans valeur nominale

Références à la Loi : **CBCA** art. 24(1), (2)
OBCA art. 22(1), (2)



(iii) Élection et nomination des administrateurs

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 302-305
Références à la Loi :	CBCA art. 106, 108(2), 109, 111, 113, 116 OBCA art. 115, 119, 121, 122, 124, 128

(iv) Nombre d'administrateurs

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 305-306
Références à la Loi :	CBCA art. 6(1)(e), 102(2) OBCA art. 115(2)

(d) Réunions des administrateurs

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 306-309
Références à la Loi :	CBCA art. 114, 115(3) OBCA art. 126, 127(3)

(e) Dirigeants

(i) Généralités

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 310-311
Références à la Loi :	CBCA art. 102(1), 104(1)(d), 115, 116, 121, 122 OBCA art. 115(1), 117(1)(d), 127, 128, 133, 134

(ii) Délégation

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 237-238 VanDuzer pp. 311-313
Références à la Loi :	CBCA art. 115 OBCA art. 127

(f) Rémunération et indemnisation

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 360-366 VanDuzer pp. 313-320
Références à la Loi :	CBCA art. 120(5)(b), 124, 125 OBCA art. 132(5)(b), 136, 137



(g) Conventions des actionnaires et conventions unanimes des actionnaires

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 722-738 VanDuzer pp. 320-330
Références à la Loi :	CBCA art. 49(8), 146, 247 OBCA art. 56(8), 108, 253

V - CHANGEMENTS CORPORATIFS

(a) Modification des statuts, des règlements administratifs et modifications au capital déclaré

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 185-186 VanDuzer pp. 334-342
Références à la Loi :	CBCA art. 38, 39, 43, 103, 173-80, 190, 241 OBCA art. 34, 35, 38, 116, 168-173, 185, 248

(b) Maintien en vertu de la loi d'une autre juridiction

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 172-173 VanDuzer pp. 342-346
Références à la Loi :	CBCA art. 187-8 Form 11 OBCA art. 180-1 Formules 6, 7

(c) Fusions

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 346-354
Références à la Loi :	CBCA art. 181-186 Form 9 OBCA art. 174-179 Form 4



(d) Arrangements et restructurations

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 354-358
Références à la Loi :	CBCA art. 191-192 Formules 14, 14.1 OBCA art. 182, 183, 186 Formules 8, 9

(e) Vente de l'ensemble ou d'une partie importante des biens d'une société

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 358-360
Références à la Loi :	CBCA art. 189(3)-(9) OBCA art. 184(3)-(9)

(f) Transactions de fermeture du capital

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 360-363
Références à la Loi :	CBCA art. 2(1) (definition of "squeeze-out"), 193-194 OBCA art. 190

(g) Cessation de l'existence de la société

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 364-369
Références à la Loi :	CBCA art. 207-228 OBCA art. 191-244

VI - FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

(a) Obligations fiduciaires

(i) Introduction

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 367-379, 421-429 VanDuzer pp. 373-380
Références à la Loi :	CBCA art. 122(1)(a), (2) and (3), 123(4), (5) OBCA art. 134(1)(a), (2) and (3), 135(4)



(ii) Conflits d'intérêts - transactions avec la société

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 379-384 VanDuzer pp. 380-388
Références à la Loi :	CBCA art. 120, 122(3) OBCA art. 132, 134(3)

(iii) Opportunités commerciales pour la société

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 384-406 VanDuzer pp. 388-398
Références à la Loi :	CBCA art. 122(1)(a) OBCA art. 134(1)(a)

(iv) Concurrence

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 412-418 VanDuzer pp. 398-400
Références à la Loi :	CBCA art. 122(1)(a) OBCA art. 134(1)(a)

(v) Offres publiques d'acquisition

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 430-432, 448-460, 476-492 VanDuzer pp. 400-409
Références à la Loi :	CBCA art. 122(1)(a) OBCA art. 134(1)(a)

(vi) Autres manquements aux obligations fiduciaires

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 409-400
-------------------------	----------------------

(vii) Dépendance envers la direction et d'autres personnes

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 410-411
Références à la Loi :	CBCA art. 123(4), (5) OBCA art. 135(4)



(viii) Sanctions de violations fiduciaires par les actionnaires

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 509-521 VanDuzer pp. 411-412
Références à la Loi :	CBCA art. 120(7.1), 122(3), 239, 241, 242(1) OBCA art. 132(5.2), (8), 134(3), 246, 248, 249(1)

(b) Obligation de diligence

(i) Common Law

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 291-298
Références à la Loi :	AUCUNE

(ii) Réformes législatives

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 299-307, 324-338, 341-344 VanDuzer pp. 413-422
Références à la Loi :	CBCA art. 122(1)(b), 123(4), (5) OBCA art. 134(1)(b), 135(4)

(c) Obligations légales et oppression

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 344-354 VanDuzer pp. 422-427
Références à la Loi :	CBCA art. 118, 119, 122(2), 238, 241, 242 OBCA art. 130, 131, 134(2), 245, 248, 249

(d) Responsabilité délictuelle des gestionnaires de l'entreprise

Lectures obligatoires :	VanDuzer pp. 428-435
Références à la Loi :	NONE



VII – RECOURS DES ACTIONNAIRES

(a) Introduction

Lectures obligatoires : Recueil pp. 745-747
VanDuzer pp. 440-442

Références à la Loi : AUCUNE

(b) L'action personnelle

Lectures obligatoires : Recueil pp. 772-780, 785-794
VanDuzer pp. 442-444

Références à la Loi : AUCUNE

(c) Actions dérivées au nom de la société

Lectures obligatoires : Recueil pp. 747-756, 769-772
VanDuzer pp. 444-451

Références à la Loi : **CBCA** art. 238-240, 242
OBCA art. 245-247, 249

(d) Oppression

Lectures obligatoires : Recueil pp. 797-830, 833-851
VanDuzer pp. 451-497

Références à la Loi : **CBCA** art. 238, 241-242
OBCA art. 245, 248-249

(e) Conformité et ordonnances d'interdiction

Lectures obligatoires : Recueil pp. 867-869
VanDuzer pp. 497-498

Références à la Loi : **CBCA** art. 247
OBCA art. 253



(f) Rectification des registres des sociétés

Lectures obligatoires :	Recueil p. 869 VanDuzer pp. 498-499
Références à la Loi :	CBCA art. 243, 257 OBCA art. 250, 266

(g) Investigations

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 869-874 VanDuzer pp. 499-500
Références à la Loi :	CBCA art. 229-37 OBCA art. 161-67

(h) Acquisition par l'entreprise d'actions d'actionnaires dissidents (dissidence et valorisation)

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 862-866 VanDuzer pp. 501-505
Références à la Loi :	CBCA art. 190 OBCA art. 185

(i) Liquidation et dissolution

Lectures obligatoires :	Recueil pp. 874-878 VanDuzer pp. 506-508
Références à la Loi :	CBCA art. 211, 213, 214, 215 OBCA art. 192-205, 207, 208, 229



Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada
**Comité national sur les équivalences des
diplômes de droit (CNE)**

Éditeurs canadiens

Carswell (Thomson Reuters)
Corporate Plaza
2075, chemin Kennedy
Scarborough (Ontario) M1T 3V4

Tél. : 416-609-3800 ou 1-800-387-5164
Courriel : carswell.customerrelations@thomsonreuters.com
URL : <http://www.carswell.com/>

Irwin Law Inc.
14, rue Duncan
Toronto (Ontario) M5H 3G8

Tél. : (Canada et É.-U.) 416-862-7690 ou 1-888-314-9014
Télééc. : 416-862-9236
Courriel : contact@irwinlaw.com
URL : <http://www.irwinlaw.com/>

Emond Montgomery
60, avenue Shaftesbury
Toronto (Ontario) M4T 1A3

Tél. : 416-975-3925
Télééc. : 416-975-3924
Courriel : info@emp.ca
URL : <http://www.emp.ca/>

Lexis Nexis Canada Inc.
(pour les documents imprimés
seulement et non pour l'accès à
Quicklaw)

Contact : Service à la clientèle
Tél. : 905-415-5823 ou 1-800-668-6481
Télééc. : 905-479-4082 ou 1-800-461-3275
Courriel : Customerservice@lexisnexis.ca
URL : <http://www.lexisnexis.ca/en-ca/home.page>

Canada Law Books
240, rue Edward
Toronto (Ontario) L4G 3S9

Tél. : (Canada et É.-U.) 416-609-3800 ou 1-800-387-5164
Courriel : carswell.customerrelations@thomsonreuters.com
URL : <http://www.carswell.com/>

Ressources en ligne

La majorité de la jurisprudence et des ressources législatives dont les étudiants du CNE ont besoin se trouvent sur le site de CanLII, la source d'information juridique gratuite financée par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada (www.canlii.org). Ce site comprend toutes les décisions de la Cour suprême du Canada et de toutes les cours fédérales, provinciales, territoriales et d'appel.

Les frais d'inscription que vous avez payés couvrent également l'accès gratuit aux ressources Quicklaw de Lexis Nexis. Quelques semaines après la fin de la période d'inscription, votre identificateur d'utilisateur et votre mot de passe seront établis et vous seront envoyés à l'adresse de courriel se trouvant dans votre dossier.

Ouvrez une session sur Quicklaw à partir du site Web suivant : <http://www.lexisnexis.com/ca/legal>. La première fois que vous ouvrirez une session sur le site de Quicklaw, on vous demandera de modifier ou de personnaliser votre mot de passe. N'oubliez pas que votre identificateur d'utilisateur et votre mot de passe sont personnels et ne doivent être révélés à personne.

Si vous oubliez ou perdez le mot de passe de votre compte Quicklaw, vous pouvez le récupérer en cliquant sur le lien intitulé « Forgot Password? » [Mot de passe oublié] sur la page de connexion de Quicklaw. Pour toute autre question, veuillez envoyer un courriel à ftang@flsc.ca.

Veillez lire et respecter les conditions d'utilisation lorsque vous recevrez vos identifiants Quicklaw. Sinon, votre compte Quicklaw sera fermé sans préavis.

Vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle de Lexis Nexis Quicklaw en envoyant un courriel à service@lexisnexis.ca ou en composant le 1-800-387-0899.